

La Clinique des troubles du mouvement du CUSM

Renseignements pour les
patients et leurs familles



**Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre**

La Clinique des troubles du mouvement

Table des Matières

I. Introduction	1
II. Troubles du mouvement	2
III. Diagnostic d'un trouble du mouvement	4
IV. Notre équipe.....	5
• Neurologue.....	5
• Infirmière clinicienne spécialisée.....	5
• Physiothérapeute	6
• Ergothérapeute.....	7
• Orthophoniste	7
• Neuropsychiatre.....	8
• Neurochirurgien.....	8
V. Clinique des troubles du mouvement.....	9
• Adresse.....	9
• Votre rendez-vous à la clinique	10
• Comment se rendre, accès, transport en commun	11
VI. Informations supplémentaires	14
• Centre d'information pour les personnes atteintes de troubles neurologiques	14
• Sites Internet	15



I. Introduction

Ce livret décrit les services disponibles à la clinique des troubles du mouvement. Il tente également de répondre à certaines questions que vous pourriez vous poser en venant à la clinique.

La clinique des troubles du mouvement est située au deuxième étage de l'Hôpital neurologique de Montréal, salle 201 et à l'Hôpital général de Montréal salle L7.312. Nos services sont disponibles pour les patients à travers le réseau du Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

II. Troubles du mouvement

Les troubles du mouvement sont un groupe de maladies et de syndromes qui causent des mouvements anormaux ou involontaires. Les troubles du mouvement affectent la capacité de produire et de contrôler les mouvements. Ces derniers peuvent alors être trop faibles, trop puissants, non coordonnés ou trop peu contrôlés pour la tâche à accomplir.

Voici un tableau regroupant ces maladies et syndromes qui peuvent causer des mouvements anormaux :

Ataxie Atrophie multisystémique Chorée Chorée de Huntington Dégénérescence corticobasale Dyskinésie (paroxystique) Dyskinésie/ dystonie tardive Dystonie (générale, segmentaire ou focale) <ul style="list-style-type: none">• Blépharospasme• Torticolis spasmodique (dystonie cervicale)• Crampe des écrivains (dystonie d'un membre)• Dystonie laryngée (dystonie spasmodique)• Dystonie oromandibulaire	Maladie de Parkinson Maladie de Steele-Richardson Maladie de Wilson Myoclonie Syndrome des jambes sans repos Syndrome parkinsonien Tics/ Syndrome de Tourette Tremblement essentiel
--	--

De manière générale, il existe deux types de troubles de mouvement : les mouvements excessifs et les lents.

1. **Mouvement excessif** : hyperkinésie ou dyskinésie. Les tremblements et les tics sont des exemples d'hyperkinésie.
2. **Mouvement lent (ou manque de mouvement)** : hypokinésie, lenteur généralisée des mouvements ou akinésie. La **maladie de Parkinson** est hypokinétique en raison des mouvements volontaires lents ou du fait de rester immobilisé sur place; communément appelé "freezing".



III. Diagnostic d'un trouble du mouvement

L'équipe de la clinique des troubles de mouvement comprend des neurologues ayant une formation spéciale en troubles du mouvement.

- Ils peuvent évaluer vos symptômes pour identifier le trouble du mouvement.
- Ils peuvent demander des examens spécifiques, comme des tests de neuro-imagerie (tomodensitométrie à émission de positron – TEP scan) ou d'imagerie par résonance magnétique. (IRM) et des tests sanguins.
- Ils peuvent vous conseiller sur la thérapie à suivre.
- Ils peuvent vous référer à d'autres membres de notre équipe de professionnels de santé.



Notre équipe

Au CUSM, nous utilisons une approche interdisciplinaire pour les traitements et les soins de nos patients. Cette approche signifie que différents professionnels de la santé mettent leur expertise en commun pour vous donner le meilleur service possible. Notre équipe comprend des médecins, une infirmière, une physiothérapeute, un ergothérapeute et une orthophoniste. D'autres professionnels de la santé, comme un neuropsychiatre, un neurochirurgien ou un gériatre peuvent aussi être consultés.

Neurologue

Le système nerveux comprend le cerveau, la moelle épinière et la colonne vertébrale, ainsi que les nerfs qui parcourent toutes les parties du corps (pour atteindre les mains, les jambes, les bras et le visage). Les neurologues sont des médecins qui sont formés pour examiner le système nerveux, établir un diagnostic et planifier le traitement des maladies et troubles neurologiques.

Les neurologues qui travaillent au sein de notre clinique ont une formation spéciale en troubles du mouvement.

Infirmière clinicienne spécialisée

L'infirmière clinicienne spécialisée de la Clinique des troubles du mouvement est une personne ressources pour vous et votre famille. Elle s'occupe de la qualité des soins qui vous sont offerts et aide toute la famille à trouver le support et l'information nécessaires. Votre infirmière peut vous aider à en apprendre plus sur votre condition; elle peut vous expliquer les symptômes de la maladie et comment les contrôler. Votre infir-



mière peut aussi vous renseigner à propos de la médication que vous prenez. En ajout, elle peut vous suggérer des ressources communautaires appropriées à vos besoins. Entre vos visites chez votre neurologue, vous pouvez appeler votre infirmière si vous avez des questions sur votre médication ou tout autre problème de santé relié à votre maladie neurologique. Téléphone : (514) 398-6644 extension 00615 et (514) 934-1934 extension 42944.

Physiothérapeute

La physiothérapeute vous aidera à devenir aussi mobile et indépendant(e) que possible. Elle vous donnera, à vous et à votre famille, des conseils pour effectuer des techniques de transfert sécuritaires (comme se déplacer du lit à une chaise). Votre physiothérapeute peut examiner votre démarche (la manière dont vous êtes capable de marcher) et votre équilibre. Elle peut vous recommander une aide fonctionnelle comme une canne, une marchette ou des appareils orthopédiques pour vous aider à rester ou devenir plus indépendant(e).

Si vous êtes intéressé(e) à faire de l'exercice, votre physiothérapeute peut vous en dire plus au sujet des exercices que vous pouvez faire à la maison. Ce programme d'exercices vous apportera les avantages suivants :



- Augmentation de la force musculaire
- Amélioration de la flexibilité
- Diminution de la douleur
- Amélioration de la forme cardiovasculaire
- Réduction du stress

Si un programme d'exercices à la maison ne vous convient pas, nous pouvons vous orienter vers d'autres ressources.

Ergothérapeute

L'ergothérapeute vous aidera à devenir aussi autonome (indépendant(e)) que possible. Il étudiera à quel point vous êtes capable de faire vos activités quotidiennes. Par exemple, êtes-vous capable de brosser vos cheveux, de vous laver et de vous habiller? Êtes-vous capable de faire vos repas, de travailler, de conduire? Grâce à un programme établi spécialement pour vous, il vous aidera à devenir aussi indépendant(e) que possible.



L'ergothérapeute vous conseillera peut-être d'utiliser des aides fonctionnelles au domicile pour vous aider à rester autonome et en sécurité. Par exemple, il pourrait vous recommander l'utilisation d'un fauteuil roulant. De plus, il pourrait suggérer d'apporter certains changements à votre domicile pour le rendre plus sécuritaire.

L'ergothérapeute évaluera votre capacité à avaler et à manger de façon sécuritaire. Il pourrait établir des règles à suivre pour assurer votre sécurité lorsque vous mangez et buvez. Par exemple, il pourrait vous suggérer une diète spécifique ou des choix d'aliments qui vous conviendraient le mieux.

Orthophoniste

Votre orthophoniste évaluera votre capacité à communiquer. Elle va examiner le mouvement, la coordination et la force des muscles impliqués pour parler. Par la suite, l'orthophoniste va pouvoir vous donner, ainsi qu'à votre famille, des conseils qui vous permettront de parler le plus clairement possible. Elle fera aussi des recommandations correspondant à vos besoins. L'orthophoniste pourrait vous suggérer un programme d'exercices à faire à la maison et/ou vous donner une recommandation pour une aide à la communication (comme un amplificateur de la voix) et/ou vous signer une consultation pour des services de réadaptation.

Il se peut que vous soyez vu par ces professionnels de la santé :

Neuropsychiatre

Il peut arriver qu'une personne ayant un trouble du mouvement présente des symptômes psychiatriques. Dans ce cas, elle est référée au neuropsychiatre pour un diagnostic. Le neuropsychiatre recommandera également un traitement et/ou de l'aide, selon le diagnostic.

Neurochirurgien

Les neurochirurgiens se spécialisent dans les chirurgies du cerveau, de la moelle épinière et d'autres parties du système nerveux. Votre neurologue vous orientera vers un neurochirurgien s'il semble que votre trouble du mouvement puisse être traité chirurgicalement. Par exemple, on peut aider certaines personnes souffrant de la maladie de Parkinson au moyen d'une opération appelée "stimulation cérébrale profonde".

IV. Clinique des troubles du mouvement

Adresse :
Clinique des troubles du mouvement

<p>Institut et Hôpital neurologiques de Montréal</p> <p>2e étage, salle 201</p> <p>3801, rue Université Montréal (Québec) H3A 2B4 Tél : (514) 398-4691 Télécopieur : (514) 398-8540</p>	<p>l'Hôpital général de Montréal salle L7.312</p> <p>1650, avenue Cedar Montréal (Québec) H3G 1A4 Tél : (514) 934-8026 Télécopieur : (514) 934-8265</p>
---	---



Votre rendez-vous à la clinique – Qu'est-ce que vous devriez apporter?

- Nous encourageons les membres de votre famille à vous accompagner à la clinique.
- Veuillez apporter à la clinique tous les médicaments que vous prenez ou une liste mise à jour avec les noms et les doses des médicaments que vous prenez.
- Il est conseillé de venir avec une liste préparée de questions à poser à votre neurologue. Ceci vous permettra de vous rappeler vos questions au moment du rendez-vous à la clinique. Exemples de questions à poser à votre médecin comprennent les suivantes :
 - ↳ Quel type de trouble du mouvement ai-je?
 - ↳ Quel sont mes choix de traitements? Quel sont ceux que vous me recommandez? Pourquoi?
 - ↳ Quels sont les avantages de chaque traitement?
 - ↳ Quel sont les risques et les effets secondaires possibles de chaque traitement?
 - ↳ Quel effet aura chaque traitement sur mes activités normales?
 - ↳ Est-ce qu'un essai clinique (étude de recherche) conviendrait à mon cas? Pouvez-vous m'aider à en trouver un?

Votre rendez-vous à la clinique

- Votre premier rendez-vous à la Clinique des troubles du mouvement pourrait durer 1 h-2h.
- Durant votre premier rendez-vous, le médecin fera une évaluation complète et vérifiera vos antécédents médicaux.
- D'ici votre prochain rendez-vous, d'autres tests (comme un tomodensitogramme (CT scan) ou un test d'imagerie par résonance magnétique (IRM)) pourrait être demandés. Ces tests donneront au médecin plus d'informations sur votre trouble du mouvement.

Au besoin, tous les professionnels de la santé sont disponibles pour répondre à vos questions et vous supporter.

Trajet : Comment me rendre à la Clinique des troubles du mouvement?

Comment se rendre à la Clinique à l'Institut et Hôpital neurologique de Montréal :

En métro

La station de métro la plus proche est la station McGill située sur la ligne verte. Cette station se trouve à l'angle de la rue Université et du boulevard de Maisonneuve. Si vous prenez cette route, il y a une marche d'environ 10-15 minutes pour se rendre à l'hôpital. L'hôpital se trouve sur une côte, alors si vous avez des problèmes à marcher, il est recommandé que vous preniez un taxi. Vous pouvez également descendre aux stations de métro Atwater ou Sherbrooke et prendre l'autobus #144.



En autobus, les arrêts à proximité sont :

- #144, angle avenue des Pins et rue Université
 - #107, angle avenue des Pine et rue Docteur-Penfield.
- Pour le trajet le plus direct, veuillez communiquer avec la STM (Société de transport de Montréal).



Tel : (514) 288-6287 (A-U-T-O-B-U-S)

Site Web: www.stm.info

En voiture

Par l'autoroute Décarie et en venant de la rive sud, suivre les panneaux "Montréal – Centre Ville – Autoroute Ville Marie" et sortir à la rue Université. Continuer vers le Nord sur Université. Un stationnement payant est disponible sur place. Les entrées sont situées sur la rue Université.

Stationnement

Les places de stationnement près de l'hôpital sont limitées. Un nombre limité de places de stationnement avec parcomètre sont disponibles sur la rue Université.



Accès pour les personnes handicapées

Les entrées pour les personnes handicapées sont situées au Nord de l'entrée des ambulances à l'arrière de l'hôpital.



Les toilettes accessibles avec un fauteuil roulant sont situées au 1er étage salle 186 et dans la clinique au 2ème étage.

Comment se rendre à la Clinique à l'Hôpital général de Montréal:

En métro

La station la plus proche est Guy-Concordia sur la ligne verte. Elle est située à l'intersection de la rue Guy et du boulevard Maisonneuve. Prenez l'autobus #165 qui vous mènera en haut de la côte à l'hôpital.



En autobus, les arrêts sont :

- #165 : Directement en face de l'hôpital, à l'entrée de Côte-des-Neiges.
- #144 : Au coin de la rue Guy et de Docteur-Penfield (on doit marcher un peu pour se rendre en haut de la côte).
- Pour plus d'informations sur les différents trajets offerts par la STM (Société des Transports de Montréal) contactez le (514) 288-6287 (A-U-T-O-B-U-S). Leur site Internet est le www.stm.info



En voiture

Suivre les mêmes indications que pour se rendre à l'Hôpital neurologique de Montréal (HNM). Tournez à droite sur René-Lévesque et à gauche sur la rue Guy. Continuez en haut de la côte vers l'hôpital. Un stationnement payant est disponible sur place. Les entrées sont sur Côte-de-Neiges et l'avenue Cedar.

Stationnement

Le stationnement gratuit aux alentours de l'hôpital est très limité. Des places avec parcomètres sont disponibles sur l'avenue Cedar.



Accès pour handicapés

Les deux entrées (sur Côte-des-Neiges et l'avenue Cedar) sont accessibles en fauteuil roulant.



VI. Informations supplémentaires

Centre d'information pour les personnes atteintes de troubles neurologiques – InfoNEURO

Les Centre d'information de l'Institut et hopital neurologiques vous aidera en fournissant :

- Les livres, les dépliants et les articles au sujet de votre condition
- Des recherches sur vos questions par une bibliothécaire médicale
- Des ressources communitaires
- Des ordinateurs branchés à l'internet pour vos besoins

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

*Nous invitons les patients et leur famille –
venez nous voir !*

Situé au :

Institut et Hôpital Neurologiques de Montréal (salle 354)

3801, rue Université, Montréal, H3A 2B4

Tél : (514) 398-5358

Adresse de courrier électronique : infoeuro@muhc.mcgill.ca

Web : <http://www.infoeuro.mcgill.ca>

Ressources Internet

Medtronic – Qu'est-que la stimulation cérébrale profonde?:
<http://www.medtronic.com/France/health/parkinson/dbs.html>

Société Parkinson du Québec : <http://www.infoparkinson.org>

Société Parkinson du Canada : <http://www.parkinson.ca>

WEMOVE (World Wide Education and Awareness for Movement Disorders) (Anglais seulement): <http://www.wemove.org>

The Michael J Fox Foundation for Parkinson's Research (Anglais seulement): www.michaeljfox.org

Société Huntington du Canada: <http://www.hsc-ca.org/french/index.htm>

International Essential Tremor Foundation (Fondation internationale du tremblement essentiel): <http://www.essentialtremor.org/international/francais/index.php>

National Ataxia Foundation (Ataxie) (Anglais seulement):
<http://www.ataxia.org>

Restless Legs Syndrome Foundation (Syndrome des jambes sans repos) (Anglais seulement): <http://www.rls.org>

Association québécoise du Syndrome de la Tourette:
<http://www.aqst.com>

Tourette Syndrome Foundation of Canada (Syndrome de Tourette) (Anglais seulement): <http://www.tourette.ca>

MedlinePlus – Movement Disorders (de la National Library of Medicine) (Anglais seulement):
<http://www.nlm.nih.gov/medlineplus/movementdisorders.html>

National Institute of Neurological Disorders and Stroke (Anglais seulement): <http://www.ninds.nih.gov>

Avertissement

IMPORTANT : les documents fournis par le Centre d'information ont vocation pédagogique seulement et ne doivent pas remplacer les conseils ou indications fournis par les professionnels de la santé, ni se substituer à des soins médicaux.